

**Procédé : BIOSOL TF membrane**

Titulaire : Société Centrosolar, 15 chemin du Saquin, 69130 ECULLY

*Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2009-008. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.*

## 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE<sup>(1)</sup>

### 1.1.1. Description succincte

Le procédé "BIOSOL TF membrane" est un revêtement d'étanchéité photovoltaïque composé de films photovoltaïques "PVL-144" de la société UNITED SOLAR OVONIC collés en usine sur une membrane TPO/FPA "Sintofoil™" pouvant être homogène ("Sintofoil™ ST"), sous-facée d'un voile non tissé polyester ("Sintofoil™ FB") ou armée d'un voile de verre ("Sintofoil™ RG") de la société IMPER ITALIA.

La fixation du revêtement est effectuée en semi-indépendance par fixations mécaniques dans le recouvrement.

### 1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Le procédé "BIOSOL TF Membrane" s'applique en toiture-terrasse inaccessible de pente supérieure ou égale à 3%, sur éléments porteurs en tôles d'acier nervurées (TAN) (conformes à la norme NF DTU 43.3) avec isolant en laine minérale de classe de compressibilité C.

Il est utilisable :

- en travaux neufs ou de rénovation,
- sur des bâtiments commerciaux, industriels ou de stockage,
- en climat de plaine dans les zones de vent 1 à 4 selon les règles NV 65 modifiées,
- au dessus de locaux de faible, moyenne ou forte hygrométrie.

## 2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée dans le document Pass'Innovation 2009-008 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (Pass'Innovation « vert »).

## 3. DUREE DE VALIDITE

Le Pass'Innovation 2009-008 est valable jusqu'au 24 septembre 2011. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

<sup>(1)</sup> La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2009-008.